

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

LORMONT - Projet de pôle aqualudique "Les Cascades de Garonne" -
 Diagnostic du forage géothermique de Génicart
 Cofinancement FEDER et ADEME - Décision - Autorisation

M. Jean-Pierre FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux est propriétaire d'un forage géothermique de plus de 1000 mètres de profondeur situé dans le quartier de Génicart à Lormont. Celui-ci a été créé en 1968 afin de développer une ressource en eau potable. Cependant il s'est avéré après analyse de l'eau que son importante teneur en fluor empêchait un tel projet. Depuis lors, il est inexploité.

Néanmoins, un premier diagnostic a été réalisé en 1997 et a permis de conclure à un bon état général du forage et la possibilité de servir à des activités telles que par exemple, la pisciculture et le chauffage de bassins, mais à la suite duquel aucun projet n'avait été mis en place.

L'intérêt de notre établissement à valoriser les biens dont il est propriétaire et l'ambition de la Ville de Lormont à développer son attractivité par des projets, ont conduit la Ville et la CUB à envisager la mise à disposition du forage dans le but d'alimenter en eau chaude les bassins du futur pôle aqualudique « les Cascades de Garonne ». Le projet comportant également un hôtel, des bureaux, des logements et des commerces de proximité, devrait ouvrir dès 2012.

Dans le contrat de co-développement de la Ville de Lormont, la CUB s'est engagée à réaliser le diagnostic du forage géothermique afin de connaître les capacités de cet ouvrage à répondre aux besoins du projet des Cascades de Garonne.

Grâce au diagnostic, la capacité de production du forage, sa température, la qualité de l'eau, la pérennité du réservoir aquifère et la nature des autorisations réglementaires à solliciter seront connues.

Le diagnostic sert à vérifier l'intérêt de cette ressource et la possibilité d'alimenter les bassins du pôle «les Cascades de Garonne ». L'utilisation de cette ressource naturellement chaude (environ 45°C) permettrait autant d'économie d'énergie sur le chauffage de l'eau pour les bassins.

Le tableau suivant présente le plan de financement de ce projet et les participations sollicitées auprès des partenaires ADEME et Europe (au titre du FEDER) :

Financement diagnostic forage géothermique Génicart Lormont

Nature des dépenses <i>directement liées au projet</i>	Montant des dépenses en € (T.T.C)	Ressources	Montant	%
Diagnostic du forage géothermique	153 370,97 €	Aides publiques		
		Union européenne (FEDER)	46 011,29 €	30%
		ADEME	46 011,29 €	30%
		Sous-total aides publiques	92 022,58 €	60%
		Autofinancement		
		Fonds propres	61 348,39 €	40%
		Sous-total	61 348,39 €	40%
TOTAL	153 370,97 €	TOTAL	153 370,97 €	100%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2009/044 du 10 juillet 2009 sur les contrats de co-développement,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la Communauté Urbaine de Bordeaux à rechercher des cofinancements pour le diagnostic du forage géothermique de Génicart à Lormont,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement du projet indiquant les participations sollicitées auprès des partenaires ADEME et Europe (au titre du FEDER).

ARTICLE 2 : d'autoriser le Président à signer les conventions à venir.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts-Europe Ecologie s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 OCTOBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2010</p>

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

